

pakistanaïens permette à ces organismes d'aller au Pakistan porter le même genre de secours aux victimes innocentes de ce conflit intérieur.

Je comprends que le gouvernement considère, d'une façon générale, que les initiatives visant à améliorer l'efficacité de l'aide des Nations Unies devraient être prises dans le contexte de la charte, sauf lorsqu'il lui semble qu'il pourrait obtenir le consentement général des États membres pour faire réviser la charte, comme ce fut le cas, par exemple, du conseil économique et social.

**M. Allmand:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député?

**M. Cullen:** Certainement.

**M. Allmand:** Le député sait-il que depuis que j'ai fait inscrire ma motion au *Feuilleton*, l'automne dernier à vrai dire, l'Assemblée générale des Nations Unies s'est prononcée par 82 voix contre 12 en faveur d'une revue de la Charte et a demandé aux pays membres de présenter leurs propositions à cette fin au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 1972? Est-il au courant de ce fait nouveau survenu depuis que j'ai fait inscrire ma motion au *Feuilleton*?

**Une voix:** Cela me paraît truqué.

**M. Cullen:** Dans ce cas, c'est réussi, et je suis heureux que le député ait posé cette question. J'étais au courant du fait mais je suis certain que bien des Canadiens ne l'étaient pas, et peut-être aussi de nombreux députés. Je remercie le député d'avoir signalé ce fait et d'avoir ajouté au calibre du débat, non seulement en indiquant qu'il avait présenté cette motion et l'avait expliquée, mais en cherchant maintenant à poser des questions afin de consigner encore plus de renseignements au compte rendu.

Je suis convaincu que le gouvernement serait prêt à accepter la motion sous une autre forme si nous abandonnions certaines recommandations. A mes yeux, ce n'est pas très important, mais j'estime important d'indiquer les secteurs particuliers où nous pensons que des changements sont possibles, au lieu de rédiger des motions en termes généraux qui ne précisent pas vraiment les secteurs où des modifications s'imposent selon nous. Cela revient à dire que des changements sont nécessaires, mais sans préciser où. Nous en laisserons le soin à la bonne volonté de ceux qui feront les instances.

Les députés se doivent de signaler au gouvernement et aux Nations Unies les secteurs où, à leur avis, des améliorations sont possibles. Les Nations Unies peuvent certes profiter d'une critique constructive. Je n'essaie pas d'insinuer par là que le Canada ne s'est pas soucié des recommandations contenues dans la motion. C'est tout le contraire, en fait.

Malheureusement, je n'ai pas le temps de donner plus de détails, mais il faut signaler que le Canada a appuyé une résolution approuvée à la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale, qui demandait aux membres de l'Organisation de suggérer des moyens afin d'accroître l'efficacité de la Cour internationale de Justice. Mon honorable ami qui l'a proposé a mis cet autre aspect en lumière.

Sur la question du maintien de la paix, je trouve essentiel que la politique étrangère du Canada vise à rendre les Nations Unies plus efficaces comme instrument de maintien de la paix et de la sécurité internationale. J'énonce un lieu commun mais il faut le mettre en relief. Nul ne peut nier que le gouvernement appuie le comité spécial du maintien de la paix et d'autres et qu'il travaille activement à établir un mécanisme qui renforcera l'aptitude des Nations Unies à remplir les buts décrits dans la charte.

Outre les efforts déployés par le Canada dans son rôle de maintien de la paix, je crois que nous pouvons à juste titre nous enorgueillir de notre rôle dans le domaine de la stabilité économique et sociale. On doit se rappeler que le Canada a fait là œuvre utile et efficace, aidant l'ONU à s'acquitter de ses responsabilités essentielles à l'égard du tiers monde. Le Canada est l'un des pays dont l'apport a été le plus considérable en matière de fonds volontaires d'assistance économique et technique au sein de la famille d'institutions des Nations Unies. Les quelques recherches que j'ai pu mener ont montré que notre contribution annuelle à ces programmes dépasse légèrement 112 millions de dollars. Je crois qu'il y a aussi lieu de le répéter, le Canada est un des pays qui contribuent le plus largement aux institutions de la Banque mondiale qui servent si bien les intérêts des pays en voie de développement. Chacun de nos députés devrait s'astreindre à la lecture des commentaires du très honorable Lester B. Pearson dans son rapport, «Vers une action commune pour le développement du tiers monde.»

Pour terminer, je tiens à remercier et féliciter le parain de la motion, car elle fournit aux députés une possibilité de regarder vers l'extérieur, de réfléchir un peu et d'exprimer leurs opinions en ce qui concerne la continuation de notre adhésion aux Nations Unies et le rôle que doit remplir le Canada, dont il s'acquittera et continuera de s'acquitter. On doit espérer que de telles motions auront pour résultat de porter les dirigeants à juger bon de faire des modifications de ce genre, sinon toutes celles qu'on propose, sûrement certaines qui sont mises en relief.

• (4.20 p.m.)

**M. Grant Deachman (Vancouver-Quadra):** Monsieur l'Orateur, je me réjouis de participer au débat sur cette motion aujourd'hui car il fournit l'occasion de discuter largement une question de grande importance, l'avis de la Chambre selon lequel le gouvernement devrait prendre des initiatives visant une réforme des Nations Unies. L'auteur de la motion déclare:

...des modifications aux Nations Unies afin de rendre cette institution plus efficace pour prévenir les agressions militaires, pour régler les différends internationaux et pour favoriser la coopération, la paix et la prospérité...

Il invoque aussi certaines autres questions. J'attire particulièrement l'attention sur les mots: «coopération, paix et prospérité». Au paragraphe 5 de la motion, le député dit aussi:

5. assurer l'établissement d'autorités globales rattachées aux Nations Unies afin de traiter de problèmes globaux sérieux comme le milieu, la population, l'exploitation des ressources sous-marines et la stabilité économique et sociale;

Cet après-midi, je voudrais parler de «stabilité économique et sociale», et en particulier du rôle très important